



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :

Laboratoire de Sociologie Juridique

LSJ

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Panthéon-Assas



Décembre 2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

Critère 1 - C1 : Production et qualité scientifiques ;

Critère 2 - C2 : Rayonnement et attractivité académique ;

Critère 3 - C3 : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;

Critère 4 - C4 : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;

Critère 5 - C5 : Implication dans la formation par la recherche ;

Critère 6 - C6 : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes.

- Notation de l'unité : **Laboratoire de Sociologie Juridique**

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A+	A	A	B	A+	A



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité : Laboratoire de Sociologie juridique

Acronyme de l'unité : LSJ

Label demandé : EA

N° actuel : 3381

Nom du directeur
(2012-2013) : M^{me} Dominique FENOUILLET

Nom du porteur de projet
(2014-2018) : M^{me} Dominique FENOUILLET

Membres du comité d'experts

Président : M. Bernard DURAND, université Montpellier 1

Experts :

- M^{me} Marie CORNU, CECOJI Ivry (représentant du CoNRS)
- M. Eric GASPARINI, Université Aix-Marseille, Aix-en-Provence
- M. Yves MAUSEN, Université Montpellier 1 (représentant du CNU)
- M. Alexandre VIALA, Université Montpellier 1

Délégué scientifique représentant de l'AERES

M^{me} Wanda MASTOR

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Guillaume LEYTE, université Paris 2



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

La laboratoire de sociologie juridique a été créé en 1968, et fut dirigé par des personnalités de renommée telles que M. Jean CARBONNIER, M. Georges LEVASSEUR, M. François TERRE, M. Michel GERMAIN et M. Nicolas MOLFESSIS. Aujourd'hui dirigé par M^{me} Dominique FENOUILLET. L'unité, après de nombreuses vicissitudes, a emménagé en juillet 2012 dans de nouveaux locaux rue d'Ulm.

Équipe de Direction

Directrice : M^{me} Dominique FENOUILLET

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	7	5	5
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés			
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)			
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)			
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)			
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)			
TOTAL N1 à N6	7	5	5

Taux de producteurs	100 %
---------------------	--------------



Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	19	
Thèses soutenues	8	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *		
Nombre d'HDR soutenues		
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	6	3



2 • Appréciation sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité, réputée et dont les publications et l'activité scientifique sont de grande qualité, tient une place essentielle dans un domaine « frontière » et assure son succès, par une forte implication dans la formation (M2 de sociologie du droit et communication juridique) et par l'attrait de nombreux doctorants. En outre, l'originalité des thèmes, leur modernité (juridicisation, pluralisme) de même que le choix des sujets de thèse, s'appuient sur une offre documentaire bienvenue.

Points à améliorer et risques liés au contexte

Le recours à des financements sur projets est un point fort qui peut devenir risqué en raison de sa dépendance au contexte. Par ailleurs, le dynamisme et l'implication de la directrice ne doivent pas éclipser la faiblesse quantitative des effectifs qui n'est pas à la hauteur de l'excellence de l'unité.

Recommandations

La gouvernance mérite une réflexion adaptée au fonctionnement de l'unité. Surtout, il est recommandé de développer, avec l'aide des tutelles, une politique de recrutement, la faiblesse des effectifs n'étant pas adéquate avec le niveau de l'unité.

3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

L'unité peut se prévaloir d'une importante production scientifique, se traduisant par des articles dans les revues juridiques les plus renommées et des ouvrages de référence (chez Dalloz essentiellement). Elle s'appuie sur des individualités reconnues au plan de la recherche. Les thèmes retenus dans le précédent contrat ont fait l'objet de quatre publications collectives en 2011 (groupes d'intérêts ; féminisation des métiers du droit...). L'activité individuelle des membres de l'unité est digne d'attention, portée qu'elle est par des membres dont l'autorité scientifique est remarquable et dont les responsabilités dans des commissions et comités attestent de leur rayonnement. En outre, l'organisation de colloques atteste de la mobilisation de nombreux scientifiques autour des thèmes proposés. Les manifestations collectives sont publiées dans de grandes collections et bénéficient d'une bonne visibilité.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

La politique de recherche est très attractive. Avec un budget de 36000 euros sur 4 ans et la conclusion de plusieurs contrats de recherche, l'unité a su créer une dynamique qui ne fléchit pas. Les thèmes abordés confortent la tradition du prestigieux laboratoire fondé par M. Jean CARBONNIER en 1968. Leur choix maintient l'objectif consistant à étudier le droit en privilégiant l'hypothèse et le paradigme du pluralisme juridique : pluralisme en droit de la famille, pluralisme normatif (à travers l'étude des rapports entre droit et morale qui a fait l'objet d'un colloque), pluralisme des sanctions. Cette stratégie thématique a conduit l'unité à servir de référence dans le domaine de la sociologie du droit. On peut constater que l'investissement important dans la documentation (7500 ouvrages) et la capacité à mobiliser des fonds au-delà des crédits annuels récurrents, démontrent une capacité certaine à l'attractivité. La qualité exceptionnelle du dossier montre la cohérence des projets et la capacité des responsables à en dresser la synthèse.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Il est patent que l'inscription de cette équipe dans l'Université Paris 2 est un gage d'ouverture en même temps qu'une présence attractive pour des étudiants attirées par les « frontières du droit » et des méthodes (enquêtes, expérimentations) qui enrichissent leur formation de juristes. La recherche collective de l'unité comporte en outre une assez forte dimension empirique à travers l'étude qui a été menée sur les groupes de pression. Cette recherche a mis l'unité au contact d'un grand nombre d'acteurs du tissu politique, économique et social (le GIP droit et justice, le Centre français de l'arbitrage, le Centre d'études des modes alternatifs des règlements des conflits, l'association UFC-Que choisir ?...) et a abouti, en 2010, à une proposition de réforme de la réglementation française en matière de lobbying.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Malgré la forte activité scientifique des membres, le Laboratoire ne semble pas avoir organisé une structure et une gouvernance collectives particulièrement visibles. Le nombre restreint des effectifs est sans doute la cause principale de cet état des choses, le fonctionnement de l'unité reposant sur un consensus participatif. La direction ayant été renouvelée lors du dernier contrat, il lui appartiendra de dire si une structuration plus institutionnelle de l'unité est utile ou si, la conception « resserrée » et le rapprochement individuel entre doctorants et professeurs, satisfait à l'originalité des approches.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Le Laboratoire de sociologie juridique, rattaché à l'école doctorale d'histoire du droit, de philosophie du droit et de sociologie juridique (ED 8), est bien ancré dans son environnement universitaire. Le Master 2 de sociologie juridique de l'Université Paris 2 lui est rattaché et lui permet d'attirer de nombreux doctorants. Les doctorants bénéficient d'une documentation renouvelée, et d'espaces enfin adaptés et sont donc dans de très bonnes conditions d'élaboration de leur thèse (aide aux déplacements, séminaires de thèses, participation active aux enquêtes de terrain...).



Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

L'unité compte poursuivre et achever sa recherche sur les sanctions en l'étendant vers des perspectives intéressantes : le droit comparé, les liens entre la théorie et la pratique (famille, contrats, responsabilité). En abordant la vaste question du pluralisme juridique, l'unité entend également entreprendre une réflexion épistémologique qui est fondamentale pour les juristes : la question de la neutralité axiologique de la science du droit.

Des contacts avec des théoriciens étrangers (M. François OST, M. Michel Van de KERCHOVE) font alors partie de ses intentions qui ne manqueront pas, si elles se réalisent, de lui permettre de tisser des liens institutionnels et internationaux. Le laboratoire possède les atouts nécessaires à la réalisation de ce projet, cohérent et structuré, et les thèmes retenus comme les thèses en cours témoignent de l'inscription de l'équipe dans des préoccupations actuelles : regards sur une société pluraliste et renouvellement du pluralisme normatif, aspects contemporains de la morale, droit contemporain des sanctions dans ses dimensions internationales et européennes, réflexion sur le temps dans la réforme législative, juridiction ou son contraire, expérimentation législative et législation « par petits pas », autant de thèmes qui lient ancien et nouveau projet.



4 • Déroulement de la visite

Date de la visite : 18 décembre 2012

Début : 15h30

Fin : 17h30

Lieu de la visite : Salle des Actes de l'université Paris 2

Institution : Université Paris 2

Adresse : 12, Place du Panthéon 75231 Paris Cedex 05

Déroulement ou programme de visite :

Le comité a d'abord eu un échange d'une heure et demie avec la directrice de l'équipe. Il s'est ensuite entretenu avec des représentants de doctorants puis avec le président de l'Université.

5 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

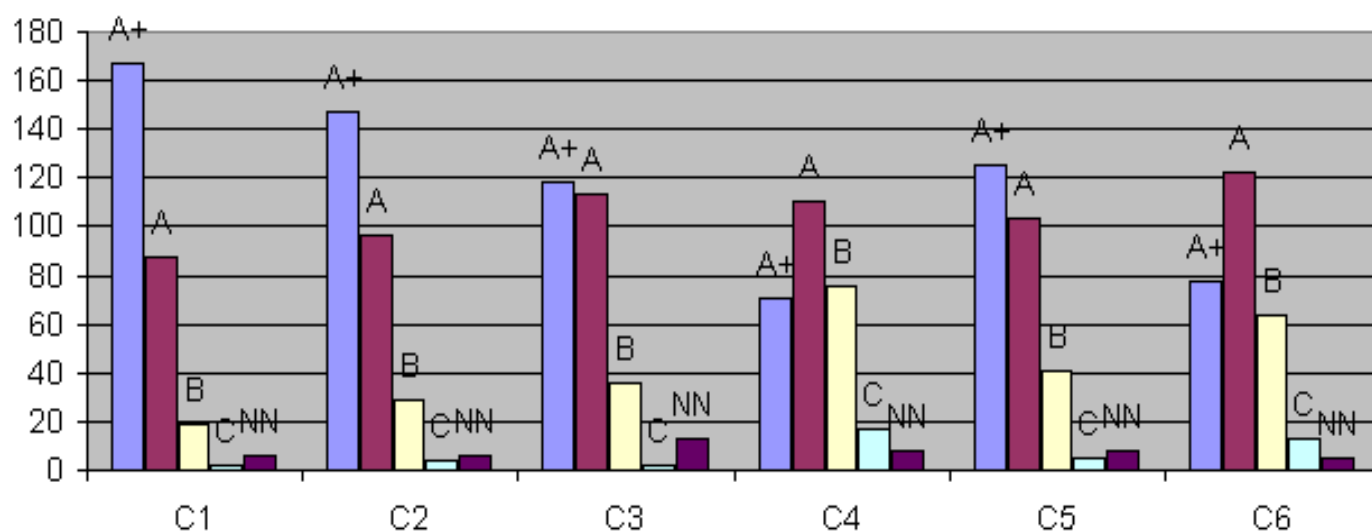
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





6 • Observations générales des tutelles



**UNIVERSITÉ
PANTHÉON-ASSAS
PARIS II**
DROIT - ECONOMIE - SCIENCES SOCIALES

Paris, le 26 avril 2013

Affaire suivie par
Mission recherche
Catherine Perrault
Tel : 01.44.41.56.00
catherine.perrault@u-paris2.fr

Objet: Réponse du Président de l'université Panthéon-Assas au sujet du rapport d'évaluation établi par le comité d'experts de l'AERES sur le Laboratoire de sociologie juridique (LSJ) S2PUR140005834

Mesdames et Messieurs les experts du
comité d'évaluation de l'AERES

Mesdames, Messieurs,

Suite à l'évaluation du Laboratoire de sociologie juridique (LSJ) le 17 décembre 2012, vous nous avez fait parvenir votre rapport afin que la directrice puisse si elle le souhaite vous faire part de ses observations.

Le Directrice du LSJ, Mme Dominique FENOUILLET a estimé que le rapport d'évaluation établi par le comité d'experts de l'AERES sur son unité de recherche n'appelait aucune observation de sa part.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.


Guillaume FRYTE
Président de l'université Panthéon-Assas